

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de dépenses utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.  
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## ANNEE 2021

### BUDGET : CHAUFFERIE BOIS (2)

#### Budget primitif

M. 4 (1)

#### SERVICE PUBLIC LOCAL

POSTE COMPTABLE DE : TRÉSORERIE ALBERTVILLE

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
Commune GILLY SUR ISERE

Numer SIRET 21730124100089

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préciser, pour chaque annexe, si l'étaut est sans objet le cas échéant.

(3) Utilisation pour les services délivrés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Ces étauts ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de moins de 300 habitants ayant au moins une commune de 300 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(1) Ces étauts ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de moins de 300 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable ou d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT, il n'existe pas au M. 49.

28

D - Arrêtez et signatures

D - Arrêtez et signatures

C3 - Liste des services individuels dans un budget annexe (3)

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de ratification employé par la régie

C - Autres éléments d'informations

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B1.7 - Etat des engagements tenus

B1.6 - Etat des autres engagements tenus

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

Sans Objet

27

B - Engagements hors bilan

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

A6 - Etat des charges transférées

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement collectif et non collectif - investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement collectif et non collectif - exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - exploitation (1)

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - exploitation (1)

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A3.2 - Etat des provisions et des dépréciations

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.4 - Etat de la dette - Télogie de la répartition de l'encaissement

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A0 - Méthodes utilisées pour les amortissements

23

24

25

26

27

28

19

18

17

16

15

14

12

10

9

7

5

4

3

2

1

III - Vote du budget

B2 - Balance générale du budget - Recettes

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

A3 - Vale d'ensemble - Section d'exploitation - Chaptires

A2 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

11 - Présentation générale du budget

Modaillés de vote du budget

I - Informations générales

## Sommaire

I - L'assembliée délibérante a voté le présent budget par nature :	1 - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
II - En l'absence de mention au paragraphe 1 ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».	III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 18/03/2016 00:00:00.
IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) prioritaire de l'exercice précédent.	V - Le présent budget a été voté (5) avec réprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
(1) A compléter par « avec » ou « de l'article ».	(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :	(4) Indiquer « pour » ou « cumulé de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :	(6) Sans réference des résultats de l'exercice N-1.
- sans réference des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,	- avec réference des résultats de l'exercice N-1.
- sans réference des résultats de l'exercice N-1,	- avec réference des résultats de l'exercice N-1.
- sans réference des résultats de l'exercice N-1,	- avec réference des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES		MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

EXPLORATION			EXPLOITATION		
DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION			RECHERCHES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		
AU TITRE DU FONCTIONNEMENT VOTES			AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
VOTE	122 015,03	129 086,16	VOTE	122 015,03	129 086,16
RESUTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	+ +	RESUTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	= =
002 RESULTAT D'EXPLOITATION (si déficit)	0,00	(si dépassement)	002 RESULTAT D'EXPLOITATION (si déficit)	0,00	(si dépassement)
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	129 086,16	= =	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	129 086,16	= =
INVESTISSEMENT			INVESTISSEMENT		
DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (V)	55 367,43		CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (V)	55 367,43	
VOTE	59 158,73		VOTE	59 158,73	
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 000,00	+ +	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 000,00	= =
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	0,00	(si solde négatif)	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	0,00	(si solde positif)
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	64 158,73	= =	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	64 158,73	= =
RECHERCHES DÉPENSÉES AUX CREDITS VOTES DE CETTE ÉTAPE BUDGÉTAIRE SANS SOMMAISON AVEC CEUX MENTIONNÉS VOLTS ICI MÊME EXERCISE.			RECHERCHES DÉPENSÉES AUX CREDITS VOTES DE CETTE ÉTAPE BUDGÉTAIRE. DE MÊME, POUR LES DECISIONS MODIFIÉES ET LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, LES CREDITS		
(1) AU BUDGET PRIMITIF, LES CREDITS VOTES CORRESPONDENT AUX CREDITS VOLTS ICI MÊME EXERCISE.			(1) AU BUDGET PRIMITIF, LES CREDITS VOTES CORRESPONDENT AUX CREDITS VOLTS DE CETTE ÉTAPE BUDGÉTAIRE. DE MÊME, POUR LES DECISIONS MODIFIÉES ET LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, LES CREDITS		
POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT, LES RAR NEUTRES DONNE LIEU À L'EMISSION D'UN DÉPENSES AGGRÉGÉE EN UN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE DES RÉSULTATS.			POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT, LES RAR CORRESPONDENT AUX DÉPENSES AGGRÉGÉE EN UN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE. EN RÉSULTAT,		
IL S'AGIT DES RÉSULTATS DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE PRÉCEDENT, SOIT APRÈS DES DÉPENSES AGGRÉGÉE EN UN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE. EN RÉSULTAT,			IL S'AGIT DES RÉSULTATS DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE PRÉCEDENT, SOIT APRÈS DES DÉPENSES AGGRÉGÉE EN UN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE. EN RÉSULTAT,		
POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT, LES RAR NEUTRES DONNE LIEU À L'EMISSION D'UN DÉPENSES AGGRÉGÉE EN UN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE. EN RÉSULTAT,			POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT, LES RAR NEUTRES DONNE LIEU À L'EMISSION D'UN DÉPENSES AGGRÉGÉE EN UN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE. EN RÉSULTAT,		
(2) A SEUL RÉGARD, UN QUADRILLAGE, SOIT APRÈS DES VOLTS DE VOTE DU COMpte ADMINISTRATIF, SOIT EN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE DES RÉSULTATS.			(2) A SEUL RÉGARD, UN QUADRILLAGE, SOIT APRÈS DES VOLTS DE VOTE DU COMpte ADMINISTRATIF, SOIT EN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE DES RÉSULTATS.		
POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT, LES RAR NEUTRES DONNE LIEU À L'EMISSION D'UN DÉPENSES AGGRÉGÉE EN UN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE. EN RÉSULTAT,			POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT, LES RAR NEUTRES DONNE LIEU À L'EMISSION D'UN DÉPENSES AGGRÉGÉE EN UN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE. EN RÉSULTAT,		
IL S'AGIT DES RÉSULTATS DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE PRÉCEDENT, SOIT APRÈS DES DÉPENSES AGGRÉGÉE EN UN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE. EN RÉSULTAT,			IL S'AGIT DES RÉSULTATS DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE PRÉCEDENT, SOIT APRÈS DES DÉPENSES AGGRÉGÉE EN UN CAS DE REPRISE ANTECÉDENTE. EN RÉSULTAT,		
TOTAL DU BUDGET (3)	193 244,89		TOTAL		
TOTAL			TOTAL DU BUDGET (3)	193 244,89	

SECTION D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire Restes à budget nouveilles Propositions réalisées N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)	DEPENSES D'EXPLOITATION	
011	Charges à caractére général	79 860,79	0,00	80 005,00	80 005,00	Total des dépenses de gestion des services
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	Autres charges de gestion courante
014	Autrenuations de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	Autrenuations de produits
66	Charges financières	5 484,87	0,00	5 213,73	5 213,73	Charges exceptionnelles
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	Dépenses aux provisions et dépréciation (4)
68	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)
69	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	Dépenses imprévues
96	Charges financières	90 845,66	0,00	95 718,73	95 718,73	Total des dépenses d'exploitation
023	Virement à la section d'investissement (6)	12 118,98	4 731,86	4 731,86	4 731,86	Total des dépenses d'exploitation
024	Virement à la section d'investissement (6)	24 348,50	28 635,57	28 635,57	28 635,57	Opérat', ordre transfert entre sections (6)
73	Ventes produits fabriqués, prestations	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	Produits issus de la fiscalité (7)
70	Autrenuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	Ventes produits fabriqués, prestations
013	Autrenuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	Autres produits d'exploitation
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	Produits excéptionnels
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	Produits financiers
76	Total des recettes de gestion des services	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	Total des recettes d'exploitation
77	Produits excéptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	Reprises sur provisions et dépréciations (4)
78	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	Reprises sur provisions et dépréciations (4)
79	Total des recettes de gestion des services	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	Total des recettes de gestion des services
014	Opérat', ordre transfert entre sections (6)	14 076,09	17 015,03	17 015,03	17 015,03	Total des recettes d'ordre d'exploitation
042	Opérat', ordre transfert entre sections (6)	14 076,09	0,00	17 015,03	17 015,03	Opérat', ordre transfert entre sections (6)
043	Opérat', ordre transfert entre sections (6)	14 076,09	17 015,03	17 015,03	17 015,03	Opérat', ordre transfert entre sections (6)
						R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						7 071,13
						=
						TOTAL DES RECHETTES D'EXPLOITATION CUMULEES
						129 086,16

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

AUTOFINANCIEMENT PRÉVISIONNEL	DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	16 352,40
Il sagit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres du capital de la dette et des nouveaux investissements de la régime. Les dépenses réelles de fonctionnement il sera à financer le remboursement correspodant à l'excedent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement il sera à financer le remboursement		

- (1) Cf. Modalités de vote .
- (2) Inscrire en cas de réprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du comité administratif ou si réprise anticipée des résultats).
- (3) Voter de l'organigramme délibérant pour l'adoption des modifications nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que la disposition aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des complètes de tiers et aux dépréciations des compagnies financières.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Chap.	Libellé	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			TOTAL
		Pour même budget	Restes à l'échéance nouvelles (2)	VOTE (3)	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					
10	Détentions, fonds divers et réserves	46 000,00	22 000,00	22 000,00	27 000,00
11	Total des dépenses d'équipement	46 000,00	22 000,00	22 000,00	27 000,00
12	Subventions d'investissement	46 000,00	22 000,00	22 000,00	27 000,00
13	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000,00	0,00	0,00	0,00
14	Total des dépenses pour compte de tiers (6)	72 897,13	5 000,00	0,00	0,00
15	Total des dépenses financières	7 897,13	0,00	8 168,27	8 168,27
16	Subventions d'investissement	7 897,13	0,00	8 168,27	8 168,27
17	Détentions, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
19	Total des dépenses pour compte de tiers (6)	14 076,09	17 015,03	17 015,03	17 015,03
20	Opérations patrimoniales (4)	3 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Total des dépenses d'équipement	89 973,22	5 000,00	59 158,73	64 158,73
25	Total des dépenses d'ordre d'investissement	17 076,09	17 015,03	17 015,03	17 015,03
26	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Total des dépenses d'équipement	59 158,73	59 158,73	59 158,73	64 158,73

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		A3
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		

- (1) cf. Modalités de vote .
- (2) Inscrire en cas de rapporte des résultats de l'exercice précédent (après vote du comité administratif ou si rapporte anticipé des résultats).
- (3) Le vote de l'assemblée délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 041 = DE 042 ; DI 043 = RE 043 .
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une donation initiale en espèces au profit d'un service public non personnelisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnelisé reçoit une donation en espèces à sa coté (cf. note 10).
- (6) Seul le total des opérations réalisées pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

**AUTOFINANCIEMENT PRÉVISIONNEL**

**DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE**

**FONCTIONNEMENT (8)**

16 352,40

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes relatives de fonctionnement sur les dépenses relatives de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'autre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Cf. chapitre n'existe pas en M. 49.
- (5) Si la fiche applicable à régleme des professions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour complète de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

EXPLORATION		Opérations réalisées (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général		80 000,00	80 000,00	129 086,16
012 Charges de personnel, frais assimilés		0,00	0,00	0,00
014 Autrenautions de produits		0,00	0,00	0,00
015 Achats et variatlon des stocks (3)		0,00	0,00	0,00
016 Autres charges de gestion courante		5,00	5,00	5,00
017 Charges financières		5 213,73	5 213,73	5 213,73
018 Dot. Amortist, dépréclat', provisions		5 000,00	0,00	5 000,00
019 Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)		28 635,57	28 635,57	34 135,57
020 Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues		0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		4 731,86	4 731,86	4 731,86
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
11 Subvenctions d'investissement		0,00	0,00	0,00
12 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00	0,00
13 Compte de liaison : affectat' (BA,régie) budgétaire		8 168,27	8 168,27	8 168,27
14 Emplois et dettes assimilées (sauf 1686 non budgétaires)		0,00	0,00	0,00
15 Provisisons pour risques et charges (5)		0,00	0,00	0,00
16 Emplois et dettes assimilées (sauf 1686 non budgétaires)		0,00	0,00	0,00
17 Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
18 Immobilisations incorporelles (6)		0,00	0,00	0,00
19 Immobilisations corporelles (6)		0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations et créances rattachées		35 000,00	35 000,00	35 000,00
21 Immobilisations régulières en affectation (6)		0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations corporelles (6)		0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (6)		0,00	0,00	0,00
24 Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
25 Amortissement des immobilisations (repères)		0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées		35 000,00	35 000,00	35 000,00
27 Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (repères)		0,00	0,00	0,00
29 Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00	0,00
30 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00	0,00
31 Opérations pour compléter les tirs (7)		0,00	0,00	0,00
32 Charges à préparer plusieurs exercices		0,00	0,00	0,00
33 Stocks à préparer pour l'exercice (7)		0,00	0,00	0,00
34 Dépenses imprévues		0,00	0,00	0,00
35 Dépenses d'investissement - Total		47 143,70	17 015,03	64 158,73
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIVE OU ANTICIPÉ			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ			0,00	
1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)				
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1	
II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II	
GILLY SUR ISERE - CHAUFFEIE BOIS - BP - 2021				

EXPLORATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Achat/s de charges		0,00	0,00	0,00
Ventes produits fabriqués, prestations		80 000,00	0,00	80 000,00
Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00	0,00
Production stockée (ou déstockage) (3)		80 000,00	0,00	80 000,00
Production immobilière		0,00	0,00	0,00
Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante		25 000,00	0,00	25 000,00
Produits financiers		0,00	0,00	0,00
Produits exceptions		0,00	0,00	0,00
Transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprise amort., dépecat* et provisions		17 015,03	0,00	17 015,03
Autres produits de gestion courante		25 000,00	0,00	25 000,00
Produits immobiliers		0,00	0,00	0,00
Produits réseaux		0,00	0,00	0,00
Prov. Réseaux, amort., dérogatoires		0,00	0,00	0,00
Dotation, fonds divers et réserves (sauf 106)		0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement		27 000,00	0,00	27 000,00
Prov. Réseaux pour risques et charges (4)		0,00	0,00	0,00
Empôuts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	0,00
Comptes liaison : affectat* BA, régies		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations régies en affectation		0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
Amortissement des immobilisations		28 635,57	0,00	28 635,57
Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00	0,00
Chargés à préparer plusieurs exercices		0,00	0,00	0,00
Déprécier* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00	0,00
Stocks		0,00	0,00	0,00
Virement de la section exploitation		4 731,86	4 731,86	4 731,86
Recettes d'investissement - Total		27 000,00	33 367,43	60 367,43
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE		3 791,30		
AFFECTATION AUX COMPTES 106		0,00		
TOTAL DES RECHETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		64 158,73		

  

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET		B2
II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II

2 - RECHETTES (du présent budget + restes à réaliser)

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de recueillir les ventes de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (12) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 à la réglette applicable le régime des provisions budgétaires.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (9) Si le mandatlement des IONE détermine au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 6612 sera négatif.
- (8) Si la réglette applicable le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la déclaration aux dépenses des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières du placement, aux dépenses des complexes de biens et aux dépenses des compagnies financières.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et M. 44.
- (6) Le compte 34 est uniquement ouvert en M. 41.
- (5) Le compte 221 est刹那的 au sein du chapitre 012.
- (4) La voté de l'organigramme porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (2) Cet état de vote.
- (1) Détail des chapitres budgétaires par article conformément au plan de complexes appliqués par la commune ou l'établissement.

Montant des IONE de l'exercice	0,00	= Différence IONE N - IONE N-1	0,00
- Montant des IONE de l'exercice N-1	0,00		

Détail du calcul des IONE au compte 6612 (8)

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	129 086,16
Montant des IONE de l'exercice	0,00
- Montant des IONE de l'exercice N-1	0,00
= Différence IONE N - IONE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1



- (1) Inscrire en cas de réprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si réprise anticipée des résultats).
- (2) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes applicable pour la régie.
- (3) Modifiables à volonté.
- (4) La régie existe uniquement en M. 41. M. 43 et M. 44.
- (5) Ce compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (7) Si la régle applicable le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des compléments de titres et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Le compte 785 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applicable le régime des provisions budgétaires.
- (9) Le compte existe des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (10) Inscrire en cas de réprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si réprise anticipée des résultats).

Montant des ICNE de l'exercice	0,00	= Différence ICNE N - ICNE N-1
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00	+
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	7 071,13	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	129 086,16	

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour même budget	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes Produits fabriqués, prestations	80 000,00	80 000,00	80 000,00
706	Prestations de services	80 000,00	80 000,00	80 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7588	Autres	25 000,00	25 000,00	25 000,00
76	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	105 000,00	105 000,00	105 000,00
(8) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75				
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
777	Quelque part sous investissement cpte résultat	14 076,09	17 015,03	17 015,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	14 076,09	17 015,03	17 015,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
777	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	14 076,09	17 015,03	17 015,03
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	119 076,09	122 015,03	122 015,03	
DE L'EXERCICE				
(= Total des opérations réalisées et d'ordre)				
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00			
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	7 071,13			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	129 086,16			

III - VOTE DU BUDGET	SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2
III		

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RI 042.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Voir état III B3 pour le détail des opérations nouvelles.

(3) Hors restes à réaliser.

(2) Cf. modalités de vote.

(1) Détailier les charges budgétaires par article conformément au plan de comptes applicable par la régie.

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	15 000,00	3 975,43	3 975,43
2135	Installations génératrices, agencements	15 000,00	975,43	975,43
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	30 000,00	30 000,00
2315	Installat', matériel et outillage technique	50 000,00	30 000,00	30 000,00
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 897,13	8 168,27	8 168,27
1641	Emprunts en euros	7 897,13	8 168,27	8 168,27
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
20	Total des dépenses financières	7 897,13	8 168,27	8 168,27
20	Total des dépenses pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
40	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	14 076,09	17 015,03	17 015,03
13911	Subs. équip't opte résultat Etat	0,00	720,00	720,00
13912	Subs. équip't opte résultat Régions	5 978,42	5 978,42	5 978,42
13913	Subs. équip't opte résultat Départements	4 126,22	4 648,32	4 648,32
13914	Subs. équip't opte résultat Communes	580,00	1 780,00	1 780,00
13915	Subs. équip't opte résultat Autres EPL	3 391,53	3 391,53	3 391,53
13916	Autres subventions d'équipement	0,00	496,94	496,94
041	Opérations patrimoniales (9)	3 000,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spéciales	3 000,00	0,00	0,00
41	Total DEPENSES D'ORDRE	17 076,09	17 015,03	17 015,03
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	89 973,22	59 158,73	59 158,73
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>5 000,00</b>		
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>64 158,73</b>		

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>		<b>B1</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(7) Le compte 15..2. Peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle appliquée le régit les provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Voir annexe VI AT pour le détail des opérations pour compter de tiers.

(4) Le vote de l'organisme délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) Hors restes à réaliser.

(2) Cf. modalités de vote.

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte applicable par la règle.

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	46 000,00	22 000,00	22 000,00
1314	Subvention Comunes	46 000,00	22 000,00	22 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
021	Total des recettes financières	46 000,00	22 000,00	22 000,00
040	Virement de la section d'exploitation	12 118,98	4 731,86	4 731,86
28135	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	24 348,50	28 635,57	28 635,57
28151	Installations générales, agencements ..	0,00	396,84	396,84
28188	Autres installations complexes spécialement ..	24 348,50	28 196,78	28 196,78
041	Total des recettes financières	36 467,48	33 367,43	33 367,43
2031	Opérations patrimoniales (8)	3 000,00	0,00	0,00
041	Total RECETTES D'ORDRE	3 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	39 467,48	33 367,43	33 367,43
	(= Total des recettes régulières et d'ordre)	85 467,48	55 367,43	55 367,43
	RESTES A REALISER N-1 (9)	5 000,00		
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	3 791,30		
	=			
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	64 158,73		

III - VOTE DU BUDGET		B2
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		III

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
----------------------	---	----

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**  
**A1.1**

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant du au 01/01/N
			Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement					
51928 Autres avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5199 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

### IV A1.2

<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)</b>												
<b>A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)</b>												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date de émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
					Taux initial	Type de taux d'intérêt	Index (4)	Niveau de taux actuel	Taux	Péri- odicité des rembour- gements	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembour- sement anticipé
(3)	(5)	(6)	(7)	(8)								
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				225 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)				225 000,00								
	Société CAISSE EPARGNE DES ALPES	14/12/2010	15/12/2010	225 000,00	F	3,390	3,431	T	X Echéance constante	A-1		
1643 Emprunts en devises (total)				0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00								
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00								
1687 Autres dettes (total)				0,00								
Total général				225 000,00								

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements. A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire lOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

**IV**  
**A1.2**

<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>											
<b>A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)</b>											
<b>Emprunts et dettes au 01/01/N</b>											
<b>Annuité de l'exercice</b>											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N (en années) (12)	Durée résiduelle (en taux (12)	Type de taux index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		156 838,91				8 168,27	5 213,73	0,00	84,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		156 838,91				8 168,27	5 213,73	0,00	84,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		156 838,91	14,92	F		3,431	8 168,27	5 213,73	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METIP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1683 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		156 838,91				8 168,27	5 213,73	0,00	84,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau x détail des opérations de couverture x.

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date du vote du budget.

GILLY SUR ISERE - CHAUFFERIE BOIS - BP - 2021

- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV	METHODS UTILISÉS POUR LES AMORTISSEMENTS ELEMENTS DU BILAN	A2
A2 - AMORTISSEMENTS - MÉTHODES UTILISÉES			
CHOIX DE L'ASSÉMBLÉE DELIBÉRANTE	Deliberation du	Bénefs de taxable valeur (linéaire, dégressif, variable)	CGCT) : e
Durée (en années)	Catégories de biens amortis	Bâtiment chauffé bois Chaudière bois et réservoir	11/07/2013 11/07/2013 08/12/2020
5	Matériel	Matériel	L

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations						
ELEMENTS DU BILAN		ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations				
IV - ANNEXES		A3.1				
Nature de la provision ou de la dépréciation	Datations inscrites au budget de prov. et des dépenses	Date de dépenses au total des prov. et des dépenses	Montant total des dépenses au budget de prov. et des dépenses	Montant des dépenses au budget de prov. et des dépenses	Montant total des dépenses au budget de prov. et des dépenses	SOLDE
devisonnelle au 31/12/N	exercice au 01/01/N	constituées au 01/01/N	constituées au 01/01/N	constituées au 01/01/N	constituées au 01/01/N	
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour réglementes et amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL BUDGETAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour régimes et amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour réglementes et amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Remplacements éléments de la chafferie	5 500,00	01/01/2016	27 500,00	33 000,00	0,00	33 000,00
Dépréciations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations (2)	5 500,00	27 500,00	33 000,00	0,00	0,00	33 000,00
(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.	(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).					

IV - ANNEXES	ELÉMENTS DU BILAN	EQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES - DEPENSES	A4.1
--------------	-------------------	---	------

At. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESOURCES PROPRÉS			
PROPRÉS = A + B	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESOURCES	25 183,30	1
16 Emprunts et dettes assimilées (A)	8 168,27	8 168,27	
1631 Emprunts en euros	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises	8 168,27	8 168,27	
1641 Emprunts obligataires	0,00	0,00	
1641 Opérat' affréteuses à l'emprunt	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	
1687 Autres dettes	0,00	0,00	
170... Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	17 015,03	17 015,03	
170... Réperte de dotations, fonds divers et réserves			
10... Réversement de dotations, fonds divers et réserves			
10... Réperte de dotations, fonds divers et réserves			
10... Réversement de dotations, fonds divers et réserves			
139 Subv. invest. transférées Cpté résultat	17 015,03	17 015,03	
020 Dépenses imprévues	0,00	0,00	
ressources à couvrir par des			
TOTAL II	Dépenses à réaliser en	Dépenses de l'exercice	Dp. de l'exercice
25 183,30	5 000,00	0,00	30 183,30

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de dépenses.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de réprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue détaillée.

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de dépenses.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de réprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue détaillée.

# BUDGET DE LA COMMUNE DE GILLY SUR ISERE - CHAUFFEIE BOIS - BP - 2021

(1) Les dépenses 15, 29 et 39 sont présentées dans le tableau de répartition des dépenses budgétaires.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les dépenses 15, 29 et 39 sont à détailler conformément au plan de dépenses.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de réprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Valeur dénominée.

(6) Indiquer le signe dégagé par le budget.

				Montant	
				30 183,30	
			Dépenses à couvrir par des ressources propres		
		IV	Ressources propres disponibles		

TOTAL	R001 (4) (5)	R106 (4)	R106 (4)	3 791,30	5 000,00	33 367,43	ressources propres disponibles	Solde	V = IV - II (6)	11 975,43
-------	--------------	----------	----------	----------	----------	-----------	--------------------------------	-------	-----------------	-----------

15..	Provisions pour risques et charges	33 367,43	Ressources propres de l'année (b) (3)							
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	Participations et créances rattachées							
26..	Participations et créances rattachées	0,00	Autres immobilisations financières							
27..	Autres immobilisations financières	0,00	Amortissement des immobilisations							
28..	Amortissement des immobilisations	396,84	Installations générales, agencements, ..							
28151	Installations complèxes spéciales, ..	28 196,78	Autres immobilisations							
28188	Autres immobilisations	396,84	Autres installations générales, agencements, ..							
39... ..	Dépréciation des stocks et en-cours	41,96	Autres immobilisations							
481... ..	Chargés à préparer plusieurs exercices	28 196,78	Dépréciation des immobilisations							
021	Virement de la section d'exploitation	4 731,86	Autres immobilisations							

RESOURCES PROPRES	ELÉMENTS DU BILAN	ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES - RECETTES	A4.2
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
IV - ANNEXES			

IV - ANNEXES		ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	
IV	B1.2	Valeur en euros	Calcule du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Total des engagements défaillants dans l'exercice (1)	Total des premières annuités échour dans l'exercice (1)
0,00	0,00	A	B	C	D
0,00	0,00	A	B	C	D
13 382,00	13 382,00	Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	Total des premières annuités échour dans l'exercice (1)	Provisions pour garanties d'emprunts	Annuité nette de la dette de l'exercice (2)
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
105 000,00	13 382,00	I = A + B + C + D	Total des annuités d'emprunts garanties de l'exercice	Recettes réelles de fonctionnement	(2) Cf. définition de l'article D. 151-30 du CGCT.
12,74	1 / II	Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 / II	1 / II	(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

	Alain DEGROOTE
	Christian TROMBERT
	Chantal BERLIOZ
	Christophe GODMENT
	Florence GLAUDA
	Gilles BARRADI
	Gilles SACCHETI
	Gisèle BILLIET
	Irène CHAPUY
	Jean-Claude PEPIN
	Jean-Marc DESCAMPS
	Joëlle BORDIER-LEGER
	Louise TOGNET
	Marc DAVAL
	Marie-France BOUTIN
	Muriel PERDRISSET
	Pierre HERBET
	Pierre LOUBET

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

A Gilly-sur-Isère, le 16/03/2021

Délibérée par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

(1) Le Marie.

A Gilly-sur-Isère le 16/03/2021

Présenté par (1) Le Marie.

Date de convocation : 09/03/2021

 Absentations : Contre : Pour : 28

VOTES :

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 22 (douze voix)

Nombre de membres absents : 15

IV - ANNEXES	ARRÊTE ET SIGNATURES
D	



Certificé exécutoire par (1) Le Maire, complète tenu de la transmission en préfecture, le 25/03/2021, et de la publication le 25/03/2021  
A GILLY-SUR-ISERE, le 25/03/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

	Sylvie RUFFIER DES AMES
	Soraya MUNYINYA
	ARRÊTE ET SIGNATURES
IV	IV - ANNEXES